



Syndicat majoritaire
Du CP PERPIGNAN

Audience au Tribunal Judiciaire de Perpignan du 19 novembre 2025

le mercredi 19 novembre 2025

Ce jour, **L'UFAP UNSa Justice** était présente au Tribunal judiciaire de Perpignan pour la comparution d'un détenu ayant agressé un collègue le 28 août au quartier d'isolement et une évasion le 11 septembre de l'hôpital de Thuir.

Ce détenu de 41 ans, placé en mandat de dépôt pour meurtre, vol en réunion ainsi que pour des faits d'escroquerie, a attrapé un agent pour l'entraîner dans sa cellule lors de la distribution du repas, lui a porté un coup de tête, giflé le visage, mordu la main et provoqué une blessure au genou lors de la chute nécessaire au maintien au sol. Le surveillant a eu 2 jours d'ITT pénale.

Lors de sa première comparution le 17 septembre 2025, il a réfuté les violences suite à cet incident et le juge a demandé le renvoi pour une expertise psychologique. Le détenu a été transféré au centre pénitentiaire de Béziers à l'issue de l'audience.

Aujourd'hui, il a reconnu les faits et a été condamné à 1 an ferme de prison et 1 500 euros de dommages et intérêts pour l'agression du collègue défendu par Maître Castello, et à 4 mois ferme pour l'évasion.

Une nouvelle fois, **L'UFAP UNSa Justice** rappelle que :

- Aucune violence contre un agent ne doit rester sans réponse ;
- Ce type de détenu doit être transféré en Unité pour Détenus Violents ou en U.H.S.A, sans limite de temps.

L'UFAP UNSa Justice sera présente aux côtés de chaque collègue agressé du début à la fin de la procédure.

Pour le bureau local

Le secrétaire Pierre Grousset

